

Paris le 29 AVRIL 1975.

# LA CGT RÉPOND à la MUTUELLE des P.T.T

La Mutuelle des PTT vient d'adresser à ses adhérents, un tract mettant en cause l'activité de notre fédération CGT des PTT, avec des moyens d'une ampleur rarement égalée, que nous aurions aimé voir utilisés pour des circonstances autrement plus importantes - et ce, dans un style bien éloigné du langage habituellement employé en milieu mutualiste. Nous retrouvons dans ce document peu convaincant, la forme traditionnellement utilisée par la Fédération F.O., quand elle entreprend de justifier difficilement ses démissions successives, en calomniant la C.G.T. Cela ne doit pas étonner les travailleurs des P.T.T., F.O. détenant à la Mutuelle la majorité des sièges au Conseil d'Administration.

Très nombreux seront les Mutualistes qui réproveront avec véhémence le contenu de ce tract.

La Mutuelle est effectivement l'affaire de tous, ce qui suppose que soit mis fin à la domination de F.O. Le gage le plus sûr de l'indépendance de la Mutuelle, réside précisément dans la représentation en son sein, de toutes les tendances qui traversent notre corporation. Depuis 30 ans les dirigeants de la Mutuelle ont organisé (ou admis avec une intolérable bienveillance) les barrages systématiques empêchant l'élection au Conseil d'Administration de candidats appartenant à la C.G.T.

C'est ainsi qu'un seul Administrateur sur 51 appartient à la CGT. Est-ce cette indépendance que souhaitent les Mutualistes ? Les candidats FO élus après intervention de leur Fédération, au prix des plus basses manoeuvres, seraient-ils les seuls à détenir la compétence, l'expérience, ou le dévouement à la cause Mutualiste ?

Les péripéties électorales des dernières élections ont éliminé des candidats CGT, dont notre Fédération met au défit la Mutuelle d'affirmer qu'ils n'avaient pas les qualités requises, alors qu'ils ont fait largement leurs preuves dans les sections mutualistes, les organismes régionaux surtout à Paris, le centre 512, voire dans le passé, à la Présidence des Caisses de Sécurité Sociale.

## LES RAISONS DE NOTRE ACTION

Pour le Conseil d'Administration signataire du tract, ces élections seraient l'occasion d'affrontements syndicaux "Sans fondement logique" ?

L'action de la CGT n'est pas motivée par le souci de prendre des postes.

.../...

Elle puise ses raisons profondes dans la situation très grave en matière de protection sociale consécutive à la politique du gouvernement visant à démanteler à la fois la Sécurité Sociale et la Mutualité.

Cette politique est cautionnée par les dirigeants FO.

En effet :

- \* FO approuve et défend les ordonnances de 1967 dont la CGT et les Mutuelles demandent l'abrogation.
- \* FO a signé la convention nationale Médecins/Sécurité Sociale que la C.G.T. et les Mutuelles dénoncent.
- \* FO si prompt à approuver la politique contractuelle du gouvernement, est la seule Confédération à ne pas signer la plateforme d'action pour le droit à la santé élaborée par 25 organisations familiales, mutualistes, syndicales et les partis de gauche, dont la CGT et les Mutuelles sont parties prenantes.
- \* FO est la seule fédération des PTT à donner des consignes à ses militants, de ne pas participer aux actions unitaires en matière de défense de la sécurité sociale même si l'initiative appartenait à la Mutuelle.
- \* FO par la voix de Bergeron a été la seule confédération qui a osé s'immiscer dans les travaux du congrès de la Mutualité à Vittel, le menaçant de représailles "Si certaines tendances se faisaient jour".
- \* C'est parce que la grande majorité des administrateurs appartient à FO qu'il est impossible à la Mutuelle de dire et d'écrire ces lamentables vérités et de ne pas protester contre ces atteintes réelles, celles-là, à son indépendance.

L'ambiguïté persistante de ces administrateurs ne clarifie par la situation.

Pour toutes ces raisons, nous considérons qu'il faut mettre fin au "contrôle" de FO sur la Mutuelle, qui crée une situation dangereuse, pour les assurés sociaux et la Mutuelle elle-même.

#### CE QUE NOUS VOULONS

Nous affirmons notre droit d'organiser l'action unitaire pour l'amélioration de toutes les prestations familiales ou de Sécurité Sociale qui font partie intégrante du pouvoir d'achat des travailleurs et à ce titre justifient l'action de la C.G.T.

- La meilleure façon d'éviter toute "prise en main" c'est d'organiser les élections à la proportionnelle qui seule, permettra la représentation correcte de tous les courants mutualistes.
- Tant que les dirigeants FO continueront de préserver, au prix des plus basses manoeuvres, leur nocive tutelle, la C.G.T. continuera sa campagne de clarification, conformément au souhait exprimé par l'immense majorité de l'Assemblée générale de la Mutuelle en 1974 qui a estimé qu'il ne fallait pas demander aux syndicats de s'abstenir de toute propagande.

POUR UNE MUTUELLE DE TOUS, Y COMPRIS LA C.G.T., SOUTENEZ L'ACTION DE LA FEDERATION CGT DES PTT.

- Le BUREAU FEDERAL -